

ment qu'il reconnaît bien le prévenu comme étant l'auteur du propos ci-dessus.

Un autre agent déclare également qu'il n'y a pas d'erreur d'identité.

M. Millierand, avocat, présente la défense du prévenu; l'avocat ne croit pas que les paroles incriminées constituent un outrage; c'est un simple propos, et le prévenu ne s'est pas adressé à une garde personnellement. — 16 fr. d'amende.

— LE VOYAGE DE LA GENTILLE. — On écrit de Dunkerque, 13 mars, à l'Echo: « Le capitaine de la goélette Gentille, appartenant à M. Alfred Sipleter aîné et non Sipleter jeune, vient d'envoyer la dépêche suivante: « Alfred Sipleter aîné, Dunkerque. « Tout va bien à bord, passons les Orcades et Shetland Vent Sud-Est. « Cette dépêche, ayant été envoyée le 13 au matin, la Gentille, qui est partie le 10 à midi, a donc traversé la Manche et la mer d'Irlande en trois jours; elle aura atteint ses quartiers de pêche et se sera mise à l'œuvre avant la fin de la semaine.

« On sait que la Gentille a un sensible avantage sur les autres bateaux de la flottille; d'où l'on peut conclure qu'il sera bon d'apprendre à tous nos marins qu'il existe une autre route que celle qu'ils suivent d'ordinaire et que l'on peut, lorsque les vents d'Est empêchent le passage par la mer du Nord, arriver rapidement en Islande par la route occidentale.

« Le vent continuant à souffler de l'Est, on ne prévoit pas encore pour demain le départ des autres bateaux. »

ARMENTIÈRES. — Vol de mille cinq cents francs. — Un ouvrier de la manufacture Dutilleul, Désiré Beval, parti, dimanche dernier, pour le premier train, pour se rendre à Valenciennes, afin, disait-il, d'aller voir un de ses amis malade, D'Hezbroeck, il se rendit à Lynde, chez M. Duriez, rentier, chez qui il avait travaillé pendant dix ans.

M. Duriez invita à dîner. Après son repas, Beval pria un malin. On le conduisit dans une chambre. Pendant la nuit, il dévalisa la maison de son trop confiant amphitryon, et lui vola quinze cents francs.

Beval a été arrêté à Armentières dès le lendemain. Il était porteur de mille francs en espèces. DUNKERQUE. — Nous annonçons il y a quelques jours que le bruit courait en ville, de la perte du Marie-Stuart. Parti de Leith, le 6 mars, ce navire n'est pas encore arrivé à Dunkerque. Ce fait seul donne lieu à de tristes suppositions de ce qui pourra être arrivé. Les débris de ce navire, qui ont été ramassés sur la côte de la mer du Nord, ont été ramassés par un pêcheur nommé M. Duriez, qui a ramassé une partie de son corps et biens pendant la dernière tempête.

— Hier, à la marée de l'après-midi, est entré au port de notre ville, le vapeur anglais Osborn, appartenant à l'équipage du navire Redole, de Gravesend, naufragé en Angleterre. Ses hommes devaient arriver à Dunkerque par le Marie-Stuart, mais arrivés trop tard à Leith, ils avaient dû s'embarquer sur le vapeur Osborn, qui leur a permis de venir à Dunkerque.

— Hier, le vapeur Zella, venant de Hull, a débarqué un éléphant et cinq serpents lions, destinés à un cirque occupant habitant Paris.

— Hier matin est parti de Ghyvelde, pour être déposés provisoirement dans les casernes de Dunkerque, 4,115 barils de poudre, provenant de ce qui reste de la poudre des barils chargés sur 17 voitures étaient escortés par un peloton de gendarmes de la marine et de douaniers. Aujourd'hui sont arrivés 25 voitures qui prendront 8,230 barils.

— Le temps et le vent favorable ont permis à vingt-huit navires de sortir aujourd'hui des bassins pour se rendre en Islande. Dans deux heures, si le vent est bon, toute la flotte sera partie.

Une foule considérable, dans laquelle dominaient les familles des marins qui partent, couvrait les quais jusqu'au bout des jetées.

Le soleil a brillé avec éclat pendant le départ. Plusieurs ont accompagné nos braves matelots pendant toute leur campagne.

— Les dégâts occasionnés par la tempête aux quais, estacades, perrés, etc., ne sont pas moins évalués à la somme de cent mille francs.

VALENCIENNES. — Un jeune ouvrier de l'aciérie du faubourg de Cambrai, Désiré Dime, qui travaillait à la réparation d'une tuyère brisée, a été enlevé sans ses vêtements d'un pan de mur qui s'est écroulé; ses camarades l'ont relevé et transporté de suite à l'Hôtel-Dieu, où il a succombé.

— Hier, ayant lieu sur notre théâtre la première représentation d'une revue, col-dictant locale, intitulée: Valenciennes et Artois sous des yeux de dessous. Bon nombre de spectateurs, séduits par les promesses de M. Pichon, s'y étaient rendus. Disons de suite que la déception a été complète. La pièce n'a pas d'intérêt, c'est un mélo sans suite de scènes à l'opéra, sans intérêt. Les acteurs semblent se rendre compte de la va et de l'ouvrage et leur jeu s'en ressentait. On a ri à plusieurs reprises en haussant les épaules et il faut vraiment que le directeur soit armé de main maladroite, dans un genre qui n'est que le succès d'une parodie.

Un concert intercalé on ne sait pourquoi ni comment, au milieu de la pièce, a été la seule partie à peu près convenable, mais à ce sujet nous ne pouvons que recommander la représentation.

— Au faubourg de Paris, une fillette de quatre ans est tombée dans un chaudron d'eau bouillante, d'où elle a été retirée aussitôt par son père, un dessinateur. Les brûlures de la pauvre petite étaient si graves que les meilleurs soins n'ont pu la sauver.

— Mardi soir, vers six heures, à la gare de Boulogne, deux chevaux de M. B. Vandenberghe, attelés à un chariot, ont pris la fuite. Un des ouvriers de la maison a eu les doigts d'un pied écrasés. On a pu arrêter les chevaux et empêcher ainsi d'autres accidents.

MÉRIGNIES. — Dans la nuit de dimanche à lundi, sept arbres fruitiers ont été écorchés, à mi-hauteur, par un chat malade, dans une patrie appartenant à M. Palmart. Il existait sur ce terrain, un puits où quelques voisins, de condition modeste, prenaient l'eau nécessaire à leurs besoins, et que le propriétaire a fait combler récemment. Les racines de ces arbres ont été atteintes par le chat, qui a pu se rendre compte de ce fait et soulevé un différend entre les parties. On s'en donne la coïncidence de dommage avec le conflit.

BAYAT. — Un vagabond, redouté de tous les habitants du voisinage, nommé Joseph Valé, âgé de 35 ans, a été arrêté par le gendarme. Depuis deux ans, ce type peu intéressant vit de vol et de pillage et de vols, menaçant quand ses autres industries ne donnaient pas. Il est en outre fortement présumé d'avoir fait partie de la bande qui l'aurait volé un vieillard dans le bois de Dour.

SOMAIN. — Un terrible accident est arrivé hier, mercredi, à la gare de Somain. Un homme d'équipe, le nommé Lucas, a été tamponné par un train qui lui a passé sur le corps. La mort a été instantanée.

CRÉVECOEUR. — Le bureau de poste de Crévecoeur sera mis en activité le 16 mars prochain.

Le bureau desservira les communes de Crévecoeur et de Lesdin, distantes de l'arrondissement postal de Masières.

PAS-DE-CALAIS. — St-Pierre-les-Calais. — Un incendie a complètement détruit, dans la nuit de mardi à mercredi, la maison de M. Nonce, boulangier, qui du Commerce. Les pertes, évaluées à 10,000 fr.

sont couvertes par la Compagnie d'assurances Le Soleil.

— Dimanche, la promenade flamande organisée au bénéfice des inondés d'Alsice-Lorraine, a produit 1,173 fr. 52.

ARQUES. — On signale encore un accident arrivé dimanche soir dans le canal de Neufossé. Un vieillard de 60 ans, le nommé Detarck, est tombé à l'eau au quel moment s'est jeté à son secours. Quand on l'a retiré il donnait encore signe de vie; mais malgré tous les soins il n'a pas tardé à succomber.

SAINT-POUL. — La gendarmerie de Saint-Poul continue avec succès sa chasse aux contrebandiers. Prévenus, samedi, que quatre fraudeurs étaient passés par Averdollet et avaient déposé leurs charges dans une maison indiquée, les gendarmes s'y rendirent aussitôt et saisirent, en effet, près de 400 kilog. de tabac en feuille. Les contrebandiers se reposaient dans un villa. Un grand nombre de vilains de la garnison des agents de l'autorité, mais leurs chevaux furent saisis.

AMIENS. — On lit dans l'Echo de la Somme: « Nous croyons savoir qu'une délegation de différents groupes révolutionnaires d'Amiens doit se rendre à Paris, dimanche prochain, à l'effet de prendre part aux manifestations qui auront lieu ce jour-là dans la capitale en l'honneur de l'anniversaire de la Commune. « Un grand nombre de villes de province nous annoncent les dernières dépêches, doivent également s'associer à ce mouvement. »

« Voilà qui promet! »

RECrutement de l'ARMÉE. — Revue des hommes à la disposition (classes de 1878 et 1880) et des hommes des services auxiliaires (classes de 1874, 1876, 1878 et 1880). — La revue des hommes à la disposition et des hommes compris dans les services auxiliaires de l'armée aura lieu la même journée que celle des hommes des services auxiliaires.

Les hommes qui auront à se présenter devant M. le général commandant la première brigade d'infanterie et M. le commandant de recrutement de la subdivision, munis de leur livret individuel, sont:

Les hommes à la disposition. (Classes de 1878 et 1880):

Par hommes à la disposition, il faut entendre:

Les jeunes gens laissés dans leurs foyers et les militaires qui y ont été renvoyés en vertu de décisions ministérielles spéciales;

Les jeunes gens dispensés du service d'activité en temps de paix par application de l'art. 17 de la loi du 27 juillet 1872 (classes d'orphelins, de veuves, de militaires, de veuves, de militaires de deux frères qui ont concouru au même tirage, frères de militaires au service ou morts sous les drapeaux).

Les jeunes gens dispensés à titre provisoire comme soutiens de famille;

Les jeunes gens auxquels il a été accordé des sursis d'appel;

Et les hommes classés dans les services auxiliaires de l'armée, faisant partie des classes de 1874, 1876, 1878, 1880.

LELLE. — Basseing, mercredi 28 mars; Seclin, jeudi 29; Le Cateau, vendredi 30; Pont-à-Marcq, samedi 31.

DOUAL. — Arleux, lundi 9 avril; Douai-Ouest, mardi 10; Douai Nord, mardi 10; Marchiennes, mercredi 11; Orchies, jeudi 12; Douai-Sud, vendredi 13.

HAZEBROUCK. — Cassel, lundi 16 avril; Hazebrouck Nord, mardi 17; Hazebrouck Sud, mardi 17; Steenvoerde Nord, mercredi 18; Steenvoerde Sud, mercredi 18; Merville, vendredi 20.

VALENCIENNES. — Valenciennes Nord, lundi 28 avril; Valenciennes, mardi 29; Valenciennes-Sud, mercredi 30; St-Amand (rive gauche), jeudi 26; St-Amand (rive droite), jeudi 26; Conde, vendredi 27.

AVESNES. — Bavi, samedi 28 avril.

LELLE. — Lille Sud-Est, lundi 30 avril; Lille-Ouest, mardi 1er mai; Lille-centre, mercredi 2.

CAMBRAI. — Maroing, lundi 7 mai; Cambrai Est, mardi 8; Cambrai-Ouest, mardi 8; Solesmes, mercredi 9; Clary, jeudi 10; Le Cateau, vendredi 11; Carrières, samedi 12.

LELLE. — Lille Nord-Est, mardi 15 mai; Valenciennes-Nord, mardi 21 mai; Valenciennes-Sud, mercredi 22; Valenciennes, jeudi 23; Valenciennes-Sud, jeudi 24; Valenciennes, vendredi 25; Valenciennes-Sud, vendredi 26; Valenciennes, samedi 27.

LELLE. — Haubourdin, mardi 28; Lezennes, mercredi 29; Roubaix-Ouest, jeudi 30; Roubaix-Est, jeudi 30; Tourcoing-Sud, jeudi 7 juin; Tourcoing Nord, jeudi 7 juin; Lille Sud-Ouest, vendredi 8.

DUNKERQUE. — Bergues, lundi 11 juin; Dunkerque-Ouest, mardi 12; Dunkerque-Est, mardi 12; Croisettes, mercredi 13; Dourbroux, mercredi 13; Hondechoote, jeudi 14; Wormhoudt, vendredi 15.

La publication du présent avis tiendra lieu de convocation. Messieurs les Maîtres sont priés de vouloir bien venir à ce que soit sous avis complète que possible.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES DU 14 MARS. — Louis Nihil, rue de Valenciennes, 21; Eugénie Nettle, rue de Valenciennes, 21; Arthur Arrachart, rue de Rome, cour Parent, 11; Jules Maury, rue Philippe-le-Bel, 12; Marie Epoux, rue de la Chapelle-Carrière, 7; Georges Farvaques, rue Solferino, 3; Fidèle Tiberghe, rue de Valenciennes, 21; Léonie Colpaert, rue Archimède, 21; Marie Tourneville, rue Sébastien, cour Barbesson, 65; Henri Germain, rue Jacquart, 85; René Baillet, rue Daubenton, 70; Emile Demaumelester, rue du Tilleul, cour du charbon.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 14 MARS. — Albert Massart, 35 ans, agent en douanes, rue d'Albion, 28; Charles Pruvost, 47 ans, marchand fruitier, rue du Moulin, 27; Agathe Gioroux, 68 ans, veuve, rue de Valenciennes, 21; Vergheut, 70 ans, rue de Valenciennes, cour Bernard, 5; Louis Dujeux, 41 ans, peintre en bâtiment, rue Ste Elisabeth, cour Dufores, 7; Jeanne Quetez, 17 ans, quai de Dunkerque; Augustin Florin, 72 ans, lierrand, rue de Conde, maison de Valenciennes; Pierre Vandenberghe, 55 ans, appreteur, rue Feltard prolongée, estaminet du Cour de l'Indre; Louis Ledoux, 8 ans, rue du Tilleul, cour Duprez, 30; Jean Monseux, 61 ans, journaliste, Hôtel-Dieu; Marie Cois, 21 ans, veuve de pièce, Hôtel-Dieu; Séraphin Simons, 70 ans, journaliste, Hôtel-Dieu; Henriette Lapoutre, 70 ans, rue du Potentou, cour Stales, 2; René Dubuyon, 6 mois, rue Newcomen, maisons Cornille.

CONVOIS FUNÈRES & OBITS. — Les amis et connaissances de la famille PRUVOST-DELBAR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Charles Louis PRUVOST, décédé à Roubaix, le 14 mars 1883, dans sa 48^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi qui aura lieu, le dimanche 19 mars, à 8 heures 1/2, au Palais-Saint-Élisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin de Roubaix, 27.

Les amis et connaissances de la famille MASSART-ROBIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Edmond-Albert MASSART, décédé à Roubaix, le 11 mars 1883, dans sa 29^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi qui aura lieu, le dimanche 19 mars, à 8 heures 1/2, au Palais-Saint-Élisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Albion, 25.

Letres mortuaires et d'Obits. — M. ALFRED REBOUX. — AVIS DE DÉCÈS. — M. ALFRED REBOUX, dans le Journal de Roubaix, dans le Memorial de Lille et dans la Gazette de Tourcoing.

BELGIQUE. — BRUXELLES. — Le prince Napoléon à Bruxelles. — Un de nos confrères annonce que le prince Jérôme arrivera à Bruxelles dans une dizaine de jours, habitera, dans le quartier de la maison qui a déjà servi de demeure, il y a quelques années, au prince Pierre Donaparte.

LACKEN. — On assure que le poste de gendarmes de service au château de Lacken est renforcé, depuis avant-hier, de quinze hommes, plus sous-officiers et officier, détachés de la caserne de Bruxelles.

TOURNAI. — Affaire Dumont-Bernard et Co, contre Mgr Du Roussaux. — La Cour d'appel de Bruxelles a rendu ce matin son arrêt dans la cause de Mgr Du Roussaux contre M. Dumont et Bernard. Nous le résumons:

La Cour met le jugement du tribunal de Tournai à néant. Elle déclare que M. Dumont et Bernard ont droit de titre de titulaire de la cure de Tournai et ordonne la suppression de cette qualification dans tous les actes de la procédure. Elle renvoie au Mgr Du Roussaux, l'aveu de la démission de la cure de Tournai, en remplacement de M. Dumont et Bernard, et que le pouvoir judiciaire de même que l'autorité administrative doivent reconnaître ce fait comme tel.

On se rappelle que ce tribunal de Tournai avait refusé de reconnaître cette question en se déclarant incompétent.

La Cour met également le jugement à néant en ce qu'il avait nommé un sequestre; elle déclare les conclusions prises au nom de Mgr Du Roussaux et concertées à l'intervention de M. le premier président de la Cour, Ayux, formées de ces conclusions, Mgr Du Roussaux renonce à l'opposition qu'il avait formée en Amérique à l'acte intenté au nom de S. M. Léopold II. Mgr Du Roussaux est subordonné au dessinateur qui sera nommé en Amérique de cette action elle-même.

Les titres, papiers et valeurs saisis restent remis à M. Bourgeois, en qualité d'agent de la police répressive, pour les rapporter en Belgique, sans frais pour Mgr Du Roussaux. Tous les droits de propriété et de possession sont saufs et expressément réservés à l'égard de tous et sans que la situation juridique des parties soit en aucune manière modifiée par le dessaisissement.

La Cour repousse la prétention élevée au nom de Bernard de disposer des papiers saisis au cours des procès intentés ou à intenter: ce qui rend sans objet la demande conditionnellement faite par Mgr Du Roussaux aux mêmes fins.

BRUGES. — On sait que M. de Brouwer ancien substitut du procureur du Roi à Bruxelles, vice-président du tribunal de lre instance d'Alexandrie, sera nommé prochainement gouverneur de la Flandre orientale en remplacement de M. Heyaert, appelé à recueillir la succession de M. Dubois-Thorn, gouverneur du Brabant. M. de Brouwer avant son départ a en la grande de commander (de classe) de l'empire de l'osmanique.

LE FEU DANS UNE ÉCOLE. — Un épouvantable malheur vient de jeter la consternation dans le quartier de l'Est de New-York. Vers trois de l'après-midi, le feu a pris au rez-de-chaussée, pour s'élever rapidement au second au troisième étage de l'école tenue par les sœurs de Notre-Dame, à l'extrémité de la rue de la Grande-Maison de Paris. Les quatre-vingt, près de quatre-vingt-cinq jeunes filles et deux cents sœurs, appartenant toutes à la paroisse de St-James, étaient réunies dans les neuf classes, qui comprennent l'édifice. Les sœurs, sentant la fumée, ont eu une panique et ont commencé à fuir. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres. Les portes ont été fermées sans qu'il fut possible de les ouvrir.

En un instant, les sœurs se sont enfoncées dans une masse compacte, obstruant le passage. Les premiers à gagner l'escalier s'y précipitèrent et ce point que la rampe se rompit sous la poussée et quarante à cinquante tombèrent en un tas à l'étage inférieur et bloquèrent le couloir descendant sur la rue. Des cris effroyables se firent entendre de cet amoncellement de peuples. Les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

On se passait les enfants par dessus les têtes. On essayait ceux qu'on pouvait arracher au monceau informe qui s'élevait sur le toit. Il y en avait qui étaient sortis de peur. D'autres étaient restés dans les bras des sœurs. Les sœurs ont commencé à fuir par les portes du rez-de-chaussée, mais les portes étaient fermées et les sœurs ont été obligées de se précipiter par les fenêtres.

L'AFFAIRE DU CAP FIGUIER. — Jeudi dernier, le gardien du parc Alphonse XLI, situé à la pointe du cap Figuer, à Fontarabie (Espagne), était en observation vers quatre heures et demie du soir, vit deux individus qui se promenaient sur les falaises du littoral espagnol, prendre à bras le corps une femme qui était avec eux, et la jeter de cette hauteur dans les flots, où elle ne tarda pas à disparaître. Puis les deux promeneurs se dirigèrent vers Fontarabie et traversèrent le didasson pour regagner la frontière française. Le gardien du parc s'empressa d'aller prévenir l'autorité locale, mais deux étrangers étaient déjà de l'autre côté de l'eau. Prévenu aussitôt par l'autorité de Fontarabie, le gendarme d'Ilendaye (France), trouva les deux étrangers en train de s'élancer à un hôtel de cette localité. Interrogés, ils déclarèrent se nommer St-M..., de Bayonne, et 55 ans de Langue (Basses-Pyrénées), âgés de vingt et vingt-deux ans, tous deux sous-officiers au 2^e régiment du 1^{er} corps de ligne, de leur pays natal avec une jeune femme nommée St-M..., âgée de vingt-six ans, demeurant à Montpellier, rue Marin. D'après leur récit, cette jeune femme, en courant sur les rochers, aurait glissé et roulé dans la mer. Ils ont été tous deux mis en état d'arrestation et écroués à la prison d'arrêt de Bayonne.

— UN PROCÈS SANS PRÉCÉDENT. — Il vient de se terminer en Sardaigne un procès monstrueux de celui des troubles qui ont eu lieu l'année dernière à Sassari.

Le procès a duré cent huit jours et a coûté à l'État plus de 900,000 fr. Le jury a délibéré pendant quatre jours et demi: il avait à répondre à 2,244 questions, concernant quatre-vingt-neuf faits.

Quarante-neuf prévenus ont été condamnés à des peines diverses et seize autres ont été déclarés coupables à perpétuité. Trente autres ont été acquittés.

— Ne jetez plus vos vieux parapluies, faites-les vendre par un marchand de Paris, à la Grande-Maison de Paris, 52 bis, rue Esquermoise, à Lille. Recouvrez-les depuis 2 francs, en 5 minutes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance du jeudi 15 mars. Présidence de M. BRISSON. La séance est ouverte à 2 heures.

L'ARTILLERIE DES FORTERESSES. — La Chambre adopte un crédit de 25,000 fr. pour l'artillerie des fortifications.

L'ORGANISATION JUDICIAIRE EN TUNISIE. — M. DUBOIS dépose un rapport sur le projet d'organisation judiciaire en Tunisie.

La proposition de M. Huboc est adoptée. L'urgence est déclarée.

BULLETIN DU COMMERCE. — DÉPÊCHES COMMERCIALES. — Dépêches de MM. Busch et Co, du Hatz, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Gry, Imprimeur.

Le Havre, 15 mars. Ventes 300 b. Marché ferme. Liverpool, 15 mars. Ventes 12,000 b. Marché ferme.

New-York, 10 mars. Recettes 21,000 b. New-York, 10 mars. Recettes 21,000 b.

Télégrammes de MM. Van der Veldt et Belding, communiqués par Jules Carlier.

Le Havre, 15 mars. Cours de l'Alcove de New-York du 14 mars. Coton.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

Mars-avril mai juin juil. août sept. octob. 1883. 1882 et 1883 en 1881.

plage et la destruction de la forme du gouvernement.

Les dépositions des témoins n'ont rien de saillant. Ils confirment le langage agressif des accusés dans les réunions de Montloup.

Après le réquisitoire, les accusés sont condamnés chacun à deux ans de prison et trois mille francs d'amende.

L'ambassadeur turc à Berlin. — Pera, 15 mars. La nomination de Saïd-Pacha, comme ambassadeur turc à Berlin, est décidée.

La question de Madagascar. — Londres, 15 mars. Le comité de Madagascar a voté une résolution exprimant le regret de l'envoi d'une escadre française à Madagascar.

Grand incendie au Pérou. — New-York, 15 mars. Un incendie considérable a ravagé la